

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 novembre 2023

---

PROLONGER EN 2024 L'UTILISATION DES TITRES-RESTAURANT POUR DES ACHATS  
DE PRODUITS ALIMENTAIRES NON DIRECTEMENT CONSOMMABLES - (N° 1870)

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° CE22

présenté par

Mme Laernoès, M. Fournier, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh,  
Mme Chatelain, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Lafferrière, M. Lucas, Mme Pasquini,  
M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi,  
M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

-----

**TITRE**

Au titre de la proposition de loi, substituer à l'année :

« 2024 »

l'année :

« 2025 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de mise en cohérence du titre de la loi avec la proposition des députés écologistes de prolonger la possibilité d'utiliser les titres restaurant pour acheter des denrées alimentaires non directement consommables, jusqu'en 2025.